



Compte rendu

COMITE DE PILOTAGE POISSONS MIGRATEURS BASSIN DE LA CHARENTE

Date : 18 novembre 2009

Lieu : Bureau de l'EPTB - 2 place Saint Pierre (Saintes)

Participants :

Présents :

Madame NADEAU, IFREMER La Tremblade
Monsieur GRAND, CG86
Madame RAIMBAULT, Région Poitou-Charentes
Monsieur GRANDPIERRE, DRAM Poitou-Charentes
Madame OLLIVIER, MISE Charente
Monsieur RIGAUD, CEMAGREF Bordeaux
Monsieur LEMOINE, ONEMA Poitiers
Monsieur SERANDOUR, DDAF 17
Monsieur GIRARD, FDAAPPMA 17 – ADAPAEF 17
Monsieur DAVITOGU, FDAAPPMA 17
Monsieur BLACHIER, CREEA
Monsieur IRIARTE, FDAAPPMA 16
Monsieur PIOT, FDAAPPMA 16
Monsieur BAUDIFIER, FDAAPPMA 86
Monsieur PASQUEREAU, FDAAPPMA 86
Madame LABAT, CG17 – DER
Madame FONTENY, CG17 – DER
Madame ESPALIEU, Agence de l'Eau Adour-Garonne
Monsieur ALBERT, Groupement Régional des FD – Cellule migrateurs
Madame POSTIC-PUIVIF, EPTB Charente – Cellule migrateurs
Mademoiselle LEMOIGNE, CREEA- Cellule Migrateurs

Excusés : Monsieur LOUIS, EPTB Charente
Monsieur ADAM, DIREN Aquitaine
Madame NICOL, CG16
Madame GABORIAU, CG79
Monsieur BAILLY, Groupement Régional des FD
Monsieur CROCHET, CRPMEM Poitou-Charentes

Le diaporama présenté en séance ainsi que le compte-rendu sont disponibles sur le site Internet de l'Institution, dans l'espace collaboratif dédié au comité de pilotage.

1 – Ordre du jour :

A/ Actualités de l'animation

B/ Programme pluriannuel 2009

1 – Suivis biologiques

2 – Continuité écologique

3 – Elaboration du Tableau de bord

4 – Communication

C/ Bilan technique et financier 2009 et perspectives 2010

D/ Questions diverses

2 – Relevé de discussions :

A/ Actualités de l'animation

Audrey POSTIC-PUIVIF présente l'arrivée de Valérie LEMOIGNE recrutée par le CREA pour renforcer la cellule migrateurs notamment sur la conception du tableau de bord migrateurs et la saisie des fiches déclaratives des pêcheurs professionnels.

Elle aborde ensuite le fonctionnement 2009 entre les animateurs de la cellule et la mise en place des Groupes de travail thématiques. Globalement, le bilan du fonctionnement et des échanges est positif.

B/ Programme pluriannuel 2009

B/1- Suivis biologiques

☞ Suivi de la répartition et de la reproduction des aloses et des lamproies marines.

Audrey POSTIC-PUIVIF présente les premiers résultats du suivi de la reproduction et des fronts de migration des aloses et des lamproies marines.

Pour cette année, **le front de migration se situe au niveau de l'ouvrage de Basseau (~155 km de l'océan) pour les aloses et au barrage de la Liège (~145 km de l'océan) pour les lamproies marines.**

La reproduction des aloses s'effectue en pleine eau, de nuit. Pour cette première année de suivi, l'objectif était de contrôler l'activité des sites connus, actifs et/ou potentiels. Sur les 50 sites d'observation, 25 ont été actifs.

Les lamproies marines recherchent pour se reproduire un fond de graviers/ galets et creusent leur nid préférentiellement dans les zones de courant, laissant apparaître une tache claire bien visible sur le fond du cours d'eau. Le suivi consiste à localiser les secteurs où se

trouvent les nids, de les comptabiliser et de dénombrer les géniteurs présents. Sur les 18 secteurs observés cette année, 10 ont été actifs.

Le site de reproduction des aloses le plus en amont a été celui de Sireuil. Cependant une très faible activité y a été observée. Le site de Châteauneuf sur Charente est le dernier site amont où une activité significative a été constatée. Cette observation associée à celle des blocages importants d'individus sous le clapet de Bagnolet (~ 1 500) et sous le barrage de Crouin (~ 1 000) le 13 mai et rien sous le barrage de Gardemoulin, ainsi que le recensement de cadavres entre Saint Savinien et la Baine, et entre Crouin et Châteauneuf, présagent de la **présence d'une population significative d'aloses sur le bassin Charente en 2009**. Ce constat positif est cependant à relativiser car la majorité des individus semble avoir été bloquée aux alentours de Châteauneuf. Les débits n'ayant pas été très favorables au printemps, les poissons ont rencontré des difficultés de franchissement sur les barrages qui jalonnent la Charente. Le bilan du suivi 2009 met en évidence l'importance et l'urgence d'améliorer les conditions de migration des aloses afin qu'elles occupent de façon productive les frayères.

☞ Jean Paul GIRARD s'interroge sur **les espèces d'aloses suivies** et demande si ce dernier concerne seulement la Grande alose.

Audrey POSTIC-PUIVIF précise que cette année les 2 espèces d'aloses (Grande alose et Alose feinte) ont été suivies sans distinction l'une de l'autre. Une étude de l'ONEMA avait montré par ailleurs qu'en aval de Crouin et Bagnolet, au niveau de Cognac, les 2 espèces étaient présentes.

Audrey POSTIC-PUIVIF demande à ce sujet, **si le comité de pilotage voit un intérêt à suivre les deux espèces distinctement, ou tout au moins identifier le front de migration des aloses feintes.**

Yann DAVITOGU précise que les mesures de gestion sont différenciées pour chacune des espèces. Il est donc intéressant de les suivre séparément.

Alain LEMOINE complète que l'intérêt de suivre distinctement chaque espèce permettra d'avoir une meilleure connaissance de chaque population en place sur le bassin. Cependant tout dépend des moyens car le travail de différenciation des individus reste contraignant à mettre en place. L'objectif principal serait de pouvoir différencier le front de migration de chaque espèce et donc de savoir sur l'axe Charente jusqu'où sont représentées les 2 espèces.

Audrey POSTIC-PUIVIF informe que **la cellule migrateurs va se renseigner sur la faisabilité d'une différenciation entre Grande alose et Alose feinte sur le bassin Charente, en termes de protocole et de méthodologie afin que l'on en rediscute au prochain Comité de pilotage sur la base d'éléments concrets.**

Richard IRIARTE précise que les migrations des aloses se font en corrélation avec les débits du fleuve et que s'il y a différenciation du front de migration pour chaque espèce, ce travail sera probablement à reconduire chaque année.

☞ Jean-Marie SERANDOUR s'interroge sur la **différenciation possible entre les 2 espèces à la future station de comptage de Crouin.**

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que les comptages se font à partir d'images qui représentent les silhouettes des poissons en noir et blanc. La différenciation entre les deux espèces n'est donc pas possible. De plus sur les secteurs où les 2 espèces sont présentes, il y

a un risque d'hybridation qui arrive à la production d'individus qui possèdent des caractéristiques morphométriques intermédiaires et compliquent donc la différenciation des espèces.

Yann DAVITOGU demande si la différenciation de l'espèce peut se faire sur la taille des individus observés en franchissement à Crouin. Par exemple, les aloses d'une taille supérieure à 50 cm seront considérées comme Grandes aloses.

Alain LEMOINE précise que la taille n'est pas un réel critère de différenciation. La différenciation est seulement possible avec le comptage des branchiospines, sur des poissons sacrifiés et donc difficile à réaliser dans le contexte actuel.

Alain PIOT demande si les hybrides peuvent assurer la reproduction et engendrer une descendance viable.

Alain LEMOINE répond que les hybrides prennent la place des géniteurs sains et que les reproductions avec les hybrides ne sont pas possibles. Il existe donc un véritable problème avec les frayères forcées en aval des ouvrages qui concentrent les deux espèces d'aloses. La seule solution pour résoudre ce problème des hybrides est d'assurer la libre circulation et d'avoir une continuité écologique sur tout l'axe présentant un potentiel pour la reproduction. Ainsi les Aloses feintes se reproduisent plus tôt dans la saison, sur des secteurs situés plus en aval que ceux de la Grande alose.

➡ Concernant le suivi réalisé pour **les lamproies marines**, Catherine LABAT s'interroge sur le fait qu'aucune observation ne figure sur l'axe Charente en Charente-Maritime mais seulement sur les affluents.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que la reproduction des lamproies se fait sur des radiers avec un substrat relativement grossier. Les observations sont donc possibles sur les secteurs présentant ces radiers et avec peu d'eau sinon les frayères ne sont pas visibles.

François ALBERT complète que pour résoudre ce problème technique d'observation il est plus facile d'aller prospecter sur les affluents car ils sont moins larges et moins profonds que la Charente. En Charente-Maritime il n'y a eu que **l'aval du moulin de la Baine qui a pu être prospecté sur l'axe Charente**.

Yann DAVITOGU informe qu'en 2007 lors des pêches électriques de la Fédération de la pêche, deux zones de frayères ont été observées : **une sur le Coran et une sur la Seugne**. L'effort de prospection était différent chaque année. Aujourd'hui, avec le travail de la cellule migrateurs nous aurons des données complètes et actualisées d'année en année.

Catherine LABAT demande si les informations des fronts historiques peuvent être couplées avec les débits enregistrés à l'époque.

Alain LEMOINE précise que lors de l'étude des potentialités piscicoles pour les migrateurs les données fronts de migration de 2001 à 2003 ont été couplées avec les débits. 2001 était une année exceptionnelle en termes de débit avec des migrations très en amont du bassin. Cependant concernant les données historiques antérieures à 2001, les informations disponibles ne sont que partielles et pas forcément mises en relation avec les débits et les chroniques de manipulation des ouvrages de l'époque.

Audrey POSTIC-PUIVIF complète en précisant que les fronts historiques indiqués sur la carte correspondent aux limites connues situées le plus en amont sur le bassin et sont le résultat d'une étude bibliographique et de témoignages.

➡ Audrey POSTIC-PUIVIF souligne **l'importance de l'observation des cadavres** qui sont un indice de présence fiable. Elle remercie les structures présentes de **faire remonter**

ce type d'information (nombre, espèce, lieu, date) **à la cellule migrateurs** si des observations sont faites par les différents agents sur le terrain et/ou si des informations de ce type leur arrivent en direct.

☞ Les suivis halieutiques.

François ALBERT présente le **suivi halieutique aloses** réalisé par les FDAAPPMA 17 et 16 et **l'enquête des pêcheurs amateurs aux engins en 17**.

☞ Concernant les carnets de captures aloses, Yann DAVITOGU complète qu'une enquête aloses va être distribuée avec la carte de pêche de façon à voir si l'échantillon par rapport aux carnets de captures est représentatif de l'ensemble des pêcheurs de Charente-Maritime. Il sera alors possible d'extrapoler les résultats des carnets à l'ensemble des pêcheurs de Charente-Maritime.

Jean Paul GIRARD ajoute que l'enquête aloses sera distribuée avec la carte de pêche donc à environ 25 000 pêcheurs avec ainsi un retour important. Concernant le suivi des captures des pêcheurs amateurs aux engins, il confirme que le suivi est reconduit en 2010 avec un retour par l'ADAPAEF pour traiter localement les résultats avant un envoi à l'ONEMA de Bordeaux.

☞ Le modèle GEMAC

Audrey POSTIC-PUIVIF présente la mise en œuvre et les premiers résultats du modèle GEMAC en 2009 afin d'estimer le taux d'échappement de civelle par rapport aux captures des pêcheurs professionnels maritimes. **Elle précise que les données 2008/2009 sont intéressantes et de qualité et permettraient de bien calibrer le modèle de façon, à terme, de tester différents scénarios de gestion.**

Alde GRANDPIERRE ajoute en effet que les données de la dernière campagne sont bien saisies avec un système déclaratif plutôt bien intégré puisqu'aujourd'hui il y a eu 90% de retours. La qualité des déclarations permet que la base de données soit directement utilisable en l'état pour les statistiques.

☞ Analyse des indicateurs d'abondance et de colonisation de l'anguille

Audrey POSTIC-PUIVIF présente l'exploitation des données de pêches électriques de l'ONEMA de 1988 à 2007 initiée dans le cadre de l'état des lieux des données disponibles sur l'anguille pour les bassins Charente et Seudre en 2008.

L'analyse met en évidence **une tendance globale à la baisse de la population en termes d'abondances mais aussi au niveau de l'aire de répartition au sein du bassin Charente**, illustré par le recul du front de colonisation des anguilles de plus de 15 cm. Les protocoles utilisés ne permettent pas d'interprétation robuste pour les individus de moins de 15 cm.

☞ Catherine LABAT demande s'il est possible d'expliquer les diminutions observées en 1996 et 1997.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que dans toute analyse de l'évolution des abondances de population, des augmentations et diminutions irrégulières sont observées probablement

dues à un effet de cycle de la population. Dans ce genre d'analyse il faut plutôt regarder la tendance générale.

Alde GRANDPIERRE ajoute que l'observation de l'analyse des captures de civelles montre le même phénomène.

🔗 Le réseau d'inventaire « jeunes » anguilles

François ALBERT expose le suivi « petites » anguilles réalisé cette année par la cellule migrateurs. Ce suivi permet de définir les limites de colonisation des jeunes stades d'anguille et donc de suivre au cours du temps l'évolution de la population en réponse aux mesures de gestion mises en place. Ce suivi basé sur l'analyse d'anguilles en phase de colonisation est complémentaire des suivis existant et permet de voir une évolution beaucoup plus rapide du signal de l'état de la population.

➡ Concernant la carte localisant les 20 stations d'échantillonnage, Alain PIOT précise que la station sur l'Argence n'a pas pu être réalisée compte tenu de l'assec observé le jour de l'opération.

François ALBERT répond que sur les 20 points d'inventaires programmés, 2 n'ont pas pu avoir lieu : l'Argence et le Gua au regard du manque d'eau, voire de l'assec, le jour d'échantillonnage. Ces cours d'eau ne seront pas suivis par la suite afin de ne pas biaiser les suivis au cours du temps.

➡ Richard IRIARTE s'interroge sur le fait que la Touvre n'ait pas été inventoriée pour les « petites » anguilles.

François ALBERT explique que techniquement l'aval de la Touvre est difficilement prospectable selon le protocole utilisé car elle est trop large et trop profonde pour la recherche des « jeunes » individus. De plus, il existait déjà plusieurs points de suivi aux alentours d'Angoulême.

➡ A propos du cas particulier du Bruant, point d'inventaire le plus aval, avec des densités d'anguilles très importantes, Christian RIGAUD précise qu'il est indispensable de trouver d'autres points d'inventaires en aval de St Savinien pour confirmer cette image de rupture des densités entre l'aval et l'amont de St Savinien. L'aval de la Boutonne pourrait peut être venir en complément de l'inventaire sur le Bruant.

Yann DAVITOGU précise que la Boutonne aval est trop large et trop profonde pour ce genre de suivi. Il faudra prospecter sur le terrain pour identifier si possible d'autres points de suivi.

Sylvie FONTENY demande s'il ya une autre explication à cette particularité du Bruant avec des densités très importante d'anguilles.

François ALBERT explique que la station d'inventaire sur le Bruant est située directement avec la confluence de la Charente ce qui peut expliquer des densités importantes par rapport à d'autres stations plus éloignées de la confluence. Cependant, seule l'analyse d'autres points d'inventaire en aval de St Savinien pourra confirmer ces résultats. De plus, à ce niveau du bassin versant l'eau est plus ou moins saumâtre, et l'appareil utilisé ne permet pas d'aller prospecter plus en aval où les taux de salinité sont plus importants.

➤ François ALBERT présente les actions pour l'anguille envisagées pour 2010 sur la Seudre et notamment l'inventaire par pêches électriques successives entre les ouvrages.

Audrey POSTIC-PUIVIF demande l'avis du comité de pilotage pour réaliser ces inventaires et continuer les actions anguilles sur la Seudre.

L'ensemble des membres du comité valide le principe et la démarche.

Alain LEMOINE pense qu'il faut maintenir et continuer ce travail sur la Seudre dans le cadre de la mise en place d'un monitoring anguille. Il s'interroge cependant sur le protocole mis en place sur la Seudre à savoir s'il est comparable aux protocoles des autres bassins.

François ALBERT précise que le protocole par pêches électriques successives entre les ouvrages est similaire à celui qui est mis en œuvre sur le bassin Garonne Dordogne notamment. **Ces actions sont liées au PLAGEPOMI et aux réflexions menées au sein du Groupe technique anguille du COGEPOMI.**

➤ Alain LEMOINE demande si la saisie des données est utilisable en l'état au niveau national par l'ONEMA.

Audrey POSTIC-PUIVIF informe que la cellule migrateurs n'utilise pas le logiciel de traitement de l'ONEMA (car ne le possédant pas) mais qu'il existe en effet un réel intérêt pour que les données recueillies soient intégrables au réseau de l'ONEMA et valoriser. Il reste à voir comment, par qui et dans quelles conditions.

François ALBERT ajoute que lors des inventaires anguille les données d'indice oculaire et sanitaires ont été relevées selon la méthodologie de l'ONEMA, justement dans un objectif d'harmonisation des données afin de les exploiter plus largement que sur le seul bassin de la Charente. Donc, dans tout les cas, il faudra voir comment l'ONEMA peut récupérer ces informations.

Yann DAVITOGU attire l'attention sur la diversité des protocoles utilisés et la difficulté d'en exploiter les résultats ensembles.

☞ Travaux en marais du CREEA

La parole est donnée à Philippe BLACHIER pour une présentation des travaux du CREEA en marais et du programme SEACASE.

➤ François ALBERT demande si certaines expérimentations de piégeage de l'anguille présentées pourraient être adaptées sur la Charente et la Seudre afin par exemple de compléter le suivi « jeunes » anguilles en aval de St Savinien.

Philippe BLACHIER explique que ces expérimentations se font dans les marais donc des zones relativement calmes. Or, sur l'estuaire de la Charente, il faudrait opérer avec les problèmes de forts courants, de marée, d'envasement. Il faut voir si les engins peuvent être bien amarrés et adaptés à ces conditions. Par contre ces expérimentations pourraient être utilisées dans l'estimation des entrées d'anguilles dans les marais de Seudre pour venir compléter le modèle GEMAC. De plus, le CREEA a la gestion du Moulin à marée des Loges sur l'estuaire de la Seudre où des tests de suivi des montaisons et dévalaison pourraient être envisagés.

Christian RIGAUD vient compléter qu'il ne faut pas considérer les marais en dehors des autres types d'habitats du bassin versant. Malgré les faibles abondances de l'espèce, on y trouve encore des quantités intéressantes d'anguilles. Il faut donc que les marais soient intégrés avec le bassin versant dans les efforts de gestion et de restauration qui sont mis en place pour l'espèce. Il faut noter qu'aujourd'hui nous avons des signes encourageants des propriétaires de marais qui passent d'un réflexe de production à une vision de gestion du patrimoine en mettant certaines zones de marais en réserve avec une gestion adaptée des prises d'eau. Il faut rappeler que chaque habitat produit des anguilles particulières : les marais, plutôt des anguilles mâles de petites tailles et les bassins versants, des anguilles femelles plutôt de grandes tailles.

➡ Alain LEMOINE s'interroge sur le fait que des anguilles restent en partie estuarienne toute la durée de leur phase de grossissement. La génétique pourrait-elle expliquer cette répartition ?

Christian RIGAUD précise que la différenciation entre les civelles qui restent en milieu salé de celles qui colonisent les fleuves se fait sur la condition physique et l'activité thyroïdienne, entre individus costauds de fin de saison et individus plus faibles qui recherchent des milieux accessibles avec une nourriture abondante. Les aspects génétiques ne semblent pas être un élément de réponse.

🔗 Questions concernant les suivis

➡ Catherine LABAT demande si les suivis mis en place ne concernent que l'évaluation des actions et l'évolution des populations mais ne prennent pas en compte d'autres paramètres comme des indicateurs de la qualité de l'eau. Peut-être faudrait-il recouper l'ensemble des points de suivi.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que l'ensemble des suivis mis en place permettent l'évaluation du programme, d'analyser l'évolution des populations et donc de vérifier l'efficacité des mesures de gestion. En complément, un tableau de bord « poissons migrateurs » va être créé afin de recouper l'ensemble des pressions exercées sur les populations et les milieux aquatiques et intégrera donc les données des réseaux déjà existants.

Nathalie OLLIVIER précise **qu'il existe déjà différents réseaux de mesures notamment pour la qualité de l'eau. Il ne faut pas multiplier les points d'analyse** mais plutôt voir comment les regrouper pour les interpréter. Les réseaux existants ont été mis en place en concertation entre les MISEs, Agences de l'Eau et ONEMA et le territoire semble aujourd'hui être bien couvert.

➡ Alde GRANDPIERRE s'interroge sur les suivis qui pourraient être mis en œuvre concernant les captures des pêcheries dans les pertuis charentais, sur le stock d'anguilles présent à l'année dans ces zones, avec notamment une pression assez forte sur le pertuis breton. On parle du bassin versant, des marais mais il ne faut pas oublier la partie maritime.

Philippe BLACHIER explique que le CREEA a tenté de caractériser la population d'anguilles dans ces zones mais qu'il a été difficile de capturer des individus avec des engins passifs. Les indicateurs mis en œuvre ne se sont pas avérés très pertinents.

Alde GRANDPIERRE annonce qu'il faudrait alerter des organismes tels que les criées ou certains mareyeurs de sorte qu'ils préviennent dès qu'il y a des débarquements d'anguilles afin d'être réactif. La criée de la Rochelle a déjà été avertie.

François ALBERT précise que les criées enregistrent les débarquements et qu'il est tout à fait possible de récupérer leurs données concernant les poissons migrateurs par exemple.

Audrey POSTIC-PUIVIF propose de relayer la question aux pêcheurs professionnels.

Jean-Paul GIRARD rappelle qu'il ne peut en théorie pas y avoir d'anguilles en criée dans la mesure où la pêche est interdite en Charente-Maritime.

En effet la pêche professionnelle des anguilles argentées est interdite sur la façade atlantique (arrêté du 07/08/2009) et la pêche de l'anguille jaune est soumise à des périodes bien précises (01/04/2009 au 31/10/2009, arrêté du 07/08/2009).

B/2 – Continuité écologique

François ALBERT présente l'état d'avancement et les actions projetées en termes de restauration de la libre circulation. **La mise en place en 2010 d'une priorisation des ouvrages à aménager** en tenant compte des aspects réglementaires et du gain écologique est notamment présentée. Cette proposition de priorisation sera réalisée avec l'ensemble des partenaires qui composent le groupe thématique Milieux-Habitats-Continuité écologique. **Celui-ci se réunira au cours du premier semestre 2010.**

➡ Nathalie OLLIVIER précise qu'il existe beaucoup de dossier en cours concernant ces aspects de continuité écologique notamment sur les obligations réglementaires. Ce travail de priorisation doit être réalisé en concertation, il faut recouper les aspects réglementaires et financiers et réaliser un calendrier en commun entre les différents organismes liés aux actions. Elle informe qu'il existe déjà un groupe de travail pour la proposition d'une programmation de restauration de la libre circulation. Il ne faut pas cumuler les groupes de travail mais les réaliser ensemble.

Richard IRIARTE précise que les échéances de 2016 sont très proches. Il faut maintenant bien cibler les besoins et les priorités d'intervention pour favoriser les financements sur certaines actions et prévoir dès maintenant les échéances de 2021 et de 2027.

Delphine ESPALIEU répond qu'il est indispensable de passer par un phasage des actions de restauration de la continuité écologique et c'est notamment le but de la cellule migrateurs d'avoir une vision globale à l'échelle du grand bassin de la Charente. Actuellement, l'agence de l'eau a une ouverture sur la ligne « Milieux aquatiques » avec des dotations financières qui augmentent notamment pour réhabiliter la continuité écologique. Il faut donc voir les priorités et peut-être mettre les moyens sur les principaux secteurs bloquant les migrations.

Jean Marie SERANDOUR précise que des réunions entre les services de l'Etat ont actuellement lieu pour faire le point sur les obligations réglementaires. C'est ensuite que doit intervenir la cellule migrateurs afin d'analyser ensemble, les aspects ouvrages et gain écologique.

B/3 – Elaboration du Tableau de bord

Valérie LEMOIGNE présente la démarche de construction du tableau de bord « Migrateurs » ainsi que les différentes propositions de structurations. Trois versions différentes sont proposées : un tableau de bord « Thématique » avec un objectif de diagnostic, un tableau de bord sur le modèle « Pression-Etat-Réponse » et un tableau de bord d'évaluation du programme d'action en cours. Les propositions sont soumises au débat.

☞ Delphine ESPALIEU estime que le tableau de bord doit répondre à deux choses bien distinctes qui seraient deux volets d'un même tableau :

-comment évoluent les populations de poissons migrateurs ? Le tableau de bord thématique ou le modèle « Pression-Etat-Réponse » conviendrait alors, au choix de la Cellule.

-voir l'évolution du programme d'actions par le suivi des actions réalisées, les moyens mis en œuvre et les résultats des actions.

Valérie LEMOIGNE précise que pour atteindre ces deux objectifs, il faut mettre en place 2 tableaux de bord : **une évaluation du système serait réalisée par le tableau de bord thématique tandis que le tableau de bord d'évaluation permettrait le suivi de l'évolution du programme.**

☞ Catherine LABAT explique que le Conseil Général de Charente-Maritime attend ces deux objectifs de la Cellule. Le modèle « Pression-Etat-Réponse » permettrait de voir l'évolution du système en faisant un point sur les pressions, ce qui aide à la définition de programme d'actions. Elle précise ensuite qu'en tant qu'aménageur et financeur, le Conseil Général de Charente-Maritime souhaite savoir quelles actions ont été déclinées afin d'aider les aménageurs et de savoir quels crédits accorder.

☞ Nathalie OLLIVIER souhaite que le tableau de bord puisse établir un lien rapide avec le programme de mesures du SDAGE afin de ne pas multiplier les consultations de documents.

Valérie LEMOIGNE explique qu'une des difficultés majeures dans la construction d'un tableau de Bord est la construction d'indicateurs assez généralistes pour faire le lien entre tous les programmes en cours.

☞ François ALBERT trouve que le tableau de bord « Pression-Etat-Réponse » est intéressant car il permet la séparation entre les pressions et les mesures de gestion. Il se demande si le tableau de bord de suivi du programme n'est pas finalement le reflet des bilans effectués lors de réunions comme celle des comités de pilotage, et s'il existe un réel besoin de création d'un outil de suivi spécifique.

Delphine ESPALIEU précise que le tableau de bord de suivi du programme doit être très simple, mais qu'il est intéressant dans la mesure où il permet de faire des bilans sur le long terme.

Audrey POSTIC-PUIVIF suggère de pouvoir rajouter une colonne où pourraient figurer les correspondances avec le programme de mesure du SDAGE, le PLAGEPOMI, afin que

l'ensemble des partenaires aient une lisibilité et un rattachement des actions poissons migrateurs au cadrage plus large.

François ALBERT explique que les tableaux bilans fournis lors des réunions sont déjà codifiés et repris à l'identique, ce qui constitue déjà presque un tableau de bord. Il trouve que le modèle « Pression-Etat-Réponse » est plus complet.

➤ Nathalie OLLIVIER pense que **le tableau de bord de suivi du programme permet de mettre en valeur le travail de la Cellule** car le tableau de bord « Pression-Etat-Réponse » ne fait pas la différence entre le travail de la Cellule et celui des autres structures.

Sylvie RAIMBAULT confirme cet aspect en ajoutant qu'il constitue un document de synthèse qui permet d'appuyer les demandes qui sont présentées aux élus qui ne peuvent pas se déplacer à l'ensemble des réunions auxquelles ils sont conviés.

François ALBERT demande alors s'il y a réellement besoin du tableau de bord « Pression-Etat-Réponse » ou thématique et si celui de suivi du programme ne suffit pas.

Valérie LEMOIGNE précise que s'il y a besoin d'un diagnostic du système, le tableau de bord de suivi n'en fournit pas.

Delphine ESPALIEU ajoute que ces 2 tableaux de bord peuvent être simples. Il est indispensable de voir le travail de la Cellule par le tableau de bord de suivi mais pour connaître l'évolution des populations, il est possible de simplifier le modèle « Pression-Etat-Réponse ».

Audrey POSTIC-PUIVIF demande si dans ce cas le tableau de bord thématique ne convient pas.

Nathalie OLLIVIER informe que **dans le cadre du programme de mesure du SDAGE, une base de données est en constitution avec un certain nombre d'indicateurs de résultats**. Le pilotage est assuré par l'Agence de l'Eau avec un relais de la DIREN. Les MISEs devront alimenter cette base en allant chercher les informations. Il serait intéressant d'établir des liens entre les informations qui intéresseront le tableau de bord Charente et cette base et les données produites par la Cellule migrateurs.

➤ Christian RIGAUD explique **qu'une harmonisation va peut-être être proposée par le GRISAM dans le cadre d'une demande par le Ministère**. Il ajoute qu'il ne faut pas confondre base de données et indicateurs permettant de traduire un état. Dans beaucoup de cas, le tableau de bord est en réalité une base de données. Par contre le suivi des actions propres au programme est incontournable.

➤ Audrey POSTIC-PUIVIF conclut sur la validation du comité de pilotage sur la construction de **deux tableaux de bord** :

- **thématique** dans une version simplifiée et,
- **évaluation du programme d'actions**.

Elle précise ensuite que **le groupe de travail se réunira au cours du premier trimestre 2010 afin de réfléchir au montage de ces tableaux de bord**. Il sera de plus réalisé, en parallèle, un tour des partenaires du bassin versant pour faire le recensement des réseaux de données qui existent et les mises à disposition envisageables.

B/4 – Communication

François ALBERT présente les animations 2009 de la cellule migrateurs : les actions de communications avec la présentation de la lettre d'information n°2, dont la maquette finalisée a été transmise au comité de pilotage par mail le 6 novembre dernier, et les animations et interventions avec les partenaires.

➤ Audrey POSTIC-PUIVIF remercie Christian RIGAUD des remarques qu'il lui a transmises.

➤ Concernant la lettre d'information n°2, Catherine LABAT trouverait intéressant d'avoir une rubrique « Actualités » et notamment portée sur la réglementation qui évolue très rapidement.

Richard IRIARTE précise que l'information concernant la réglementation est déjà transmise auprès des pêcheurs de loisir par les Fédérations de pêche.

Yann DAVITOGU ajoute qu'il serait en effet intéressant d'avoir une rubrique « Actualités » avec une information très simple couplée avec le lien d'un site internet, d'une référence ou d'une structure pour en savoir plus.

➤ La cellule migrateurs note cette demande et va réfléchir à l'intégration d'une telle rubrique dans les prochains numéros. N'ayant pas d'autres commentaires, **le second numéro de la lettre d'information est validé et sera diffusé début décembre 2009.**

➤ François ALBERT présente les perspectives 2010 avec la réalisation d'une plaquette « restauration de la continuité écologique » présentant les différentes techniques de gestion, l'entretien et les modalités d'applications. Cette plaquette sera accompagnée d'une lettre d'information ciblée sur la restauration de la continuité appliquée aux bassins Charente et Seudre (actualisation des aménagements, réglementation, modalités de financement...).

Le comité de pilotage valide la démarche. Le groupe de travail communication sera réuni en début d'année 2010 pour réfléchir à ce projet.

C/ Bilan technique et financier 2009 et perspectives 2010

Audrey POSTIC-PUIVIF présente les bilans technique et financier arrêtés au 31 octobre 2009, période qui représente 80 % du temps annuel. Un tableau synthétique des actions est présenté avec un code couleur sur les réalisations : globalement les objectifs visés ont été respectés (Cf. diaporama).

Les différentes perspectives pour 2010, propres à chaque action, ont été présentées au cours des différents sujets abordés précédemment. Cependant il n'est pas possible aujourd'hui de présenter le détail du prévisionnel 2010, notamment pour les aspects financiers. En effet l'EPTB Charente est actuellement en train de définir son programme d'activités pour 2010.

Audrey POSTIC-PUIVIF termine en proposant une prochaine rencontre, fin 2009 ou début 2010 afin d'y exposer le détail du prévisionnel 2010.

D/ Questions diverses

⇒ Sylvie FONTENY demande des précisions sur les missions de Valérie LEMOIGNE et du CREEA notamment dans les travaux liés aux marais littoraux.

Audrey POSTIC-PUIVIF précise que Valérie travaille actuellement sur les données des pêcheurs professionnels avec les Affaires Maritimes et sur la mise en place du tableau de bord « poissons migrateurs ». En 2010, elle participera, en plus, aux différents suivis réalisés par la cellule migrateurs.

La cellule migrateurs remercie toutes les personnes présentes pour leur participation et lève la séance à 17h30.

